



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du mardi 19 juillet 2022

L'an 2022, le 19 juillet à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en Salle du Centenaire, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 15 juillet 2022.

**Présents :** M. Walter MARTIN (pouvoir de M. MAISONNEUVE), Mme Annie SOCHAY, M. François BESSON, Mme Véronique PARRATON, M. Hervé BUATIER, Mme Fabienne RAVET (pouvoir de Mme DEBARD), M. Emmanuel PERRIN, M. Eric PERRET, M. Jean-Louis BALLUTO, Mme Colette MASNADA (pouvoir de Mme PERRET), Mme Patricia CUZENARD, M. Ludovic VEYRET, Mme Gaëlle CURNILLON, M. Vincent MAURICE, M. Stéphane PERRAUD, Mme Aurélie BOZONNET, Mme Morgane SARTORETTI, Mme Marina ALBANO

**Excusés :** M. Olivier ABRIAL, Mme Annick PERRET (pouvoir à Mme MASNADA), Mme Sylvie DEBARD (pouvoir à Mme RAVET), M. Xavier MAISONNEUVE (pouvoir à M. le Maire)

**Absent :** M. David LAURENT

**Secrétaire de séance :** Mme Fabienne RAVET

L'examen du compte-rendu de juin est reporté à une date ultérieure.

#### **Évènementiel – Décision quant à l'accueil du Good Rockin'Tonight**

M. le Maire a rencontré les dirigeants de Blue Monday suite à l'édition 2022 du Good Rockin'Tonight. La question de l'organisation du festival à Attignat l'année prochaine se pose. Depuis une décennie la Commune met l'Espace Salvert à disposition et s'implique fortement. Élus et agents se mobilisent au stade de la préparation et durant l'évènement, nécessitant une grande disponibilité, et sont parfois amenés à gérer eux-mêmes certaines questions organisationnelles. La Mairie a en outre la responsabilité de la sécurité tenant compte de la législation en terme d'incendie et de secours. Elle prend en charge certains frais inhérents à la conformité, la sécurité, les consommations d'énergie et met en place un PC sécurité grâce au concours des Secouristes et de son CPINI.

La dimension prise par le festival avec en parallèle la raréfaction du bénévolat côté associatif rendent cette manifestation de plus en plus complexe à organiser. Elle requiert une logistique et des moyens professionnels de plus en plus importants dans un Espace Salvert inadapté à la venue de 5 000 personnes en quatre jours notamment eu égard aux contraintes de sécurité, de circulation et de stationnement. Par 20 voix et une abstention, le Conseil considère le Good Rockin'Tonight comme un bel évènement mais nécessitant une importante logistique que la Commune ne peut plus assumer désormais. M. le Maire se propose de prendre attache avec plusieurs collectivités afin d'aider Blue Monday à trouver un nouveau lieu d'implantation.

#### **Scolaire – Révision des tarifs de cantine et de garderie**

Mme SOCHAY explique que la Commune révisé les tarifs tous les deux ans. La hausse reste cependant mesurée (de +3% à +6%) au regard de l'inflation nationale et des prix pratiqués par les communes proches. De nouvelles tranches de quotient familial apparaissent à la demande de la CAF. Suite au constat de non respect des

horaires de récupération des enfant (après l'heure de fermeture), la pénalité de retard est revalorisée. Le Conseil valide ces tarifs à l'unanimité (détails en annexe).

### **Recensement INSEE 2023 – Recrutement d'agents contractuels**

Le prochain recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023 soit six années après la dernière campagne (au lieu de cinq habituellement). La Commune doit recruter plusieurs contractuels et désigner un coordonnateur qui travailleront tous sous l'autorité de l'INSEE. Les élus peuvent être coordonnateurs mais pas agents recenseurs. Le recensement collecte des données à visée statistique et non fiscale qui détermineront la population municipale et influenceront sur le montant de notre DGF. A l'unanimité le Conseil autorise M. le Maire à créer et pourvoir huit postes en CDD.

### **Rapports divers**

M. le Maire remercie les conseillers qui se sont mobilisés pour la fête municipale du 14 juillet. De nombreux habitants ont exprimé un retour positif.

Mme PARRATON annonce l'activation du plan « canicule » depuis dimanche soir. La salle climatisée du Centenaire sera ouverte l'après-midi aux personnes fragiles.

M. BUATIER signale le lancement de l'enquête publique relative à la modification « J » du PLU du 12 septembre au 10 octobre prochain. Un deuxième projet de modification « K » est à l'étude.

Prochain Conseil le mercredi 14 septembre

Séance levée à 21h30

La Secrétaire de séance,  
Fabienne RAVET

Le Maire,  
Walter MARTIN

Annexe de la délibération du 19 juillet 2022									
Tarifs cantine / garderie / centre du mercredi à compter du 1er septembre 2022									
	Domiciliation famille Quotient familial CAF	Attignat				Autres communes			
		qf ≥900	900> qf ≥700	700> qf ≥500	qf <500	qf ≥900	900> qf ≥700	700> qf ≥500	qf <500
Garderie	à la demi-heure	1,20 €	1,16 €	1,12 €	1,09 €	1,32 €	1,28 €	1,24 €	1,20 €
Goûter	supplément garderie du soir	0,35 €	0,35 €	0,35 €	0,35 €	0,35 €	0,35 €	0,35 €	0,35 €
Mercredi matin	forfait 9h-12h	5,84 €	5,64 €	5,50 €	5,34 €	6,58 €	6,38 €	6,20 €	6,04 €
Mercredi après-midi	forfait 14h-17h	5,84 €	5,64 €	5,50 €	5,34 €	6,58 €	6,38 €	6,20 €	6,04 €
Mercredi journée	forfait 9-12h + 14-17h	11,00 €	10,70 €	10,45 €	10,00 €	12,50 €	12,20 €	11,95 €	11,50 €
Repas inscrit (réservé)	prix unitaire	3,90 €	3,90 €	3,90 €	3,90 €	4,35 €	4,35 €	4,35 €	4,35 €
Repas non-inscrit	prix unitaire	5,60 €	5,60 €	5,60 €	5,60 €	5,60 €	5,60 €	5,60 €	5,60 €
Retard des parents après l'heure de fermeture de la garderie (18h30) :									
-au 1er retard pendant l'année scolaire : facturation du dépassement au tarif normal (demi-heure selon domiciliation et QF) avec avertissement à la famille									
-au 2e retard et suivants : dépassement facturé 8€ le quart d'heure									